

DEVIS / FACTURES : Comment s'y retrouver dans les mentions obligatoires

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Maîtriser la conformité des devis, des avenants et des factures Maîtriser les différents taux de TVA Connaitre et maîtriser les différentes mentions obligatoires sur vos devis et factures pour réclamer un impayé, être audité par Qualibat, être en règle vis-à-vis du droit de la consommation et prévenir les litiges.
PUBLIC	Tous Corps d'Etat
PRE-REQUIS	aucun
EVALUATION	Une attestation de stage sera délivrée en fin de formation.
METHODES	Alternance d'apports théoriques et étude de cas. Support écrit. (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de d'abandon : 0%)

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

Taux de TVA et paiement des factures

Quand faire un devis, un avenant.

Quand appliquer les 3 taux de TVA et comment les faire figurer sur vos devis et factures.

L'attestation de TVA 5,5%.

Les acomptes, les délais de paiement.

Les mentions obligatoires pour vous faire régler vos factures.

Les impayés : quels recours ?

Qualifications Qualibat, Eco-Artisan et Pro de la Performance Energétique

Les mentions obligatoires en prévision d'un audit : devis, factures, conditions générales de vente

Fournir au client un devis, une facture conforme aux attentes des services des impôts dans le cadre des aides de l'état pour la rénovation énergétique.

Assurances

Quelles assurances pour quels travaux.

Les mentions à porter sur vos devis et factures,

Le Procès Verbal de réception de travaux,

Protection du consommateur

Les conditions générales et particulières de vente.

Quel délai de rétractation dans quelle situation ?

La médiation et le règlement des litiges.